

# La consolidation des partenariats entre l'ACDI et les organisations de la société civile canadienne

Consultation CCCI-ACDI 2002, 17 et 18 avril 2002

## Rapport sommaire

La consultation CCCI-ACDI 2002 avait pour but d'examiner les moyens de favoriser l'innovation et l'efficacité au sein de la société civile canadienne à la lumière des tendances nouvelles en matière de coopération internationale. Depuis trente ans, les programmes de l'ACDI ont évolué, de même que ses relations avec les organisations de la société civile (OSC), y compris le dialogue et la collaboration portant sur les politiques et les méthodes, à la suite des virages effectués par les organisations bénévoles du Canada pour répondre aux nouvelles conjonctures. La consultation a permis de faire le point sur les méthodes, les approches et les outils d'aujourd'hui en vue d'améliorer la collaboration entre la société civile et l'ACDI<sup>1</sup>.

Les participants ont pu entendre plusieurs conférenciers, dont deux du Sud (Tony Tujan, d'IBON, aux Philippines, et Alejandro Montero de CET-SUR, au Chili), participer à une série de discussions et assister à des ateliers portant sur divers thèmes. Susan Whelan, ministre de la Coopération internationale, Len Good, président de l'ACDI, Josée Touchette, vice-présidente de la Direction générale du partenariat canadien, et Gerry Barr, président-directeur général du CCCI, ont aussi prononcé des allocutions. Le présent rapport résume par thème les principaux points soulevés, les initiatives nouvelles et les messages importants entendus pendant les deux jours de discussion. L'approche thématique reprend les commentaires faits durant les sessions plénières des deux journées. Les citations juxtaposées au sommaire n'ont pas été présentées dans ce format. On trouvera en annexe un résumé des quatre ateliers parallèles<sup>2</sup>.

### 1. Le contexte

Au nom du CCCI et de ses membres, Gerry Barr a plaidé pour la philosophie du développement international axé sur la personne, qui met l'accent sur les droits des plus démunis et sur la transformation fondamentale des rapports de force dont découlent toutes les inégalités. Toutefois, Tony Tujan a souligné qu'une autre tendance prévaut, à savoir la promotion de politiques favorables à la mondialisation néolibérale qui dépouillent les pauvres de leurs droits et entraînent le déplacement des populations marginales.

De plus en plus, les pays les plus pauvres se voient imposer ces orientations par le biais des conditions d'aide internationale, lesquelles comprennent l'adoption non seulement d'une politique d'ouverture en matière de commerce et d'investissement, sans possibilité d'adaptation locale, mais aussi de certaines règles de gouvernance et des principes catastrophiques édictés dans les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté du FMI et de la Banque mondiale. Tony Tujan a dénoncé la transformation de l'aide internationale en « industrie » bureaucratique prenant le pas sur la véritable coopération internationale. « L'aide internationale

---

<sup>1</sup> Un document de réflexion avait été rédigé en prévision de la consultation : *Renforcer les partenariats de l'ACDI avec les organisations canadiennes de la société civile*. Le document est affiché sur le site web du CCCI à [www.cccic.ca](http://www.cccic.ca).

<sup>2</sup> Les ateliers portaient sur les thèmes suivants : 1) Nouveaux rôles dans le renforcement des capacités, 2) Programmes et développement en matière de santé, 3) Intensification des efforts d'engagement du public, 4) Interventions d'urgence. Chaque atelier a donné lieu à l'adoption d'un ensemble de recommandations pour les OSC canadiennes et pour l'ACDI.

consiste non plus à miser sur le potentiel humain, mais à transférer des ressources. On s'intéresse plus aux processus qu'au développement des capacités permettant d'arriver à des résultats, [...] qu'à la distribution équitable des ressources et aux structures fondamentales qui sont sources de conflits. » Dans cette industrie, les organisations de la société civile sont des intermédiaires de financement qui doivent se plier aux critères des bailleurs de fonds et aux exigences administratives.

Len Good a fait remarquer que dans les années 90, les gouvernements donateurs ont élargi leurs horizons pour s'intéresser non plus seulement aux dimensions économiques, mais aussi à la pauvreté, aux enjeux sociaux, aux structures gouvernementales, au développement institutionnel et au problème de la corruption. Il a ajouté que le financement de l'aide internationale, après la baisse constante des années 90 a amorcé un redressement à Monterrey. Depuis la fin des années 90, l'efficacité est à l'ordre du jour : reconnaître l'importance primordiale des stratégies priorisées par chaque pays, de la concertation, de la participation du public et de la société civile et de cet outil de développement qu'est le savoir. Enfin, il faut se donner des échéanciers réalistes; un pays ne se transforme pas en 18 mois.

Tout en saluant les nouvelles ressources, dont le Fonds canadien pour l'Afrique de 500 millions de dollars, Gerry Barr a soulevé le problème de la multiplication des conditions liées à leur utilisation. À Monterrey, George Bush a promis une augmentation de 50 p. 100 de l'aide internationale aux pays qui « choisiront le dur chemin de la réforme économique, politique et sociale ». Selon Tony Tujan et Gerry Barr, il vaudrait mieux faire participer les organisations populaires et citoyennes à la définition des nouvelles orientations socio-économiques afin d'améliorer les moyens de subsistance de la majorité des gens qui vivent dans la pauvreté.

Alejandro Montero a parlé de son expérience en écoagriculture dans les Andes. Cette activité s'inscrit dans des stratégies locales de développement ayant pour but d'améliorer les moyens de subsistance dans la région. Ces stratégies ont été mises au point au niveau local selon des modalités tenant compte de l'importance de l'autosuffisance alimentaire. Pour compléter cette intervention sur l'action locale, Tony Tujan a fait observer que les organisations de la société civile jouent un rôle capital dans la définition des politiques et l'engagement du public, surtout dans le Sud. Compte tenu des effets des ajustements structurels et de la mondialisation, il faut absolument traiter de ces enjeux et de leur incidence sur les pauvres.

Gerry Barr a souligné le caractère indispensable des partenariats avec la société civile si l'on veut trouver des moyens nouveaux de mobilisation et de développement. Le développement n'est pas toujours harmonieux; de fait, l'opposition est aussi un moteur de changement social salutaire, car c'est par elle que passent les revendications de responsabilisation démocratique des gouvernements et des autres intervenants en matière de réduction de la pauvreté.

Tony Tujan a mis en garde les organisations de la société civile (OSC) du Nord contre le risque de perdre leur autonomie en se laissant assimiler par l'« industrie de l'aide internationale » pour finir par entretenir avec leurs partenaires des relations aussi froides que les bailleurs de fonds gouvernementaux. Cette tendance compromet la capacité des organisations de la société civile à cultiver des relations humaines personnelles.

## **2. Le développement axé sur les droits**

Tony Tujan a présenté les éléments d'une perspective de développement axée sur les droits qui s'appuie sur une définition politique de la pauvreté et s'articule autour des structures

sociales, de la prise en charge et de la démocratisation. Les OSC et leurs partenaires, y compris les OSC du Canada, tentent d'approfondir cette orientation.

- 1) Les organismes décident de contribuer à des projets de prise en charge et de développement des capacités des OSC en matière de démocratisation au lieu de se consacrer à la prestation de services.
- 2) Ils s'efforcent de parfaire les acquis des organismes communautaires en matière de recherche, de technologie, de processus décisionnels et d'organisation.
- 3) Les interventions dans l'élaboration des politiques sont considérées comme un élément particulier de la participation à la coopération internationale, cette approche consistant à donner directement une voix aux citoyennes et citoyens et aux organisations intermédiaires dans le Sud.

Tony Tujan a aussi souligné l'absence manifeste d'espace politique qui permettrait d'intervenir sur les questions de fond dans le Sud. La participation est souvent « synonyme d'embrigadement : on peut participer à condition de ne pas critiquer ». Il a poursuivi en ces termes : « Il faudrait faire évoluer les modalités de développement et d'intervention en matière de politiques, surtout dans les relations bilatérales, par des processus qui seraient davantage inspirés par le Sud et axés sur le Sud. Cette action compléterait les processus bilatéraux officiels. »

### **3. Évolution des rôles et des enjeux dans les relations avec les OSC**

Tony Tujan a fait remarquer que les partenariats avec les OSC demeurent problématiques dans bien des secteurs parce qu'ils reflètent souvent les politiques des organismes de développement et sont « basés sur des relations de financement qui sont inégaux à la base ». Il importe donc de mieux saisir les conditions de partenariat dans le Nord et le Sud « et de régler le problème du manque de transparence dans les relations avec les OSC ». Pour IBON (Philippines), « les partenariats les plus efficaces [...] sont ceux qui sont conclus avec les pays nordiques et avec le Canada, lorsque les organisations du Sud participent activement au processus d'élaboration des politiques des ONG du Nord ».

La ministre Whelan a rappelé la « force du partenariat ». « Quand je dis *partenaires*, je pense à une multitude de partenaires [y compris les parlementaires et le secteur privé]; c'est de là que viendra notre force. Si chacun s'isole dans son coin, les pays en développement n'avanceront pas. Il faut jeter un regard sur les trente dernières années, constater les succès et passer à l'étape suivante. »

Réagissant à une déclaration de Len Good selon laquelle les ONG ne peuvent se permettre le statu quo dans leurs relations avec l'ACDI, un membre a déclaré : « S'il y a un secteur, dans le monde canadien de la coopération internationale, qui sait faire preuve d'innovation et de créativité tout en gérant ses ressources avec efficacité et économie, c'est bien le nôtre. Nous ne nous contentons pas du statu quo, nous expérimentons de nouvelles façons de faire que personne n'a le courage d'essayer. Quel est notre rôle comme ONG et quel est celui de l'ACDI ? Ce n'est pas de gérer le présent, c'est de bâtir l'avenir : préparer l'avenir, et pour cela, les idées toutes faites ne suffisent pas. »

Les exposés et les discussions que l'on a pu entendre pendant la consultation ont permis de préciser sur quels plans les OSC du Canada vivent une évolution.

#### Politiques et méthodes

L'organisme Partners in Rural Development et la Canadian Foodgrains Bank ont décrit des changements apportés dans leurs organisations et leurs programmes dans le but de mettre davantage l'accent sur l'élaboration de principes d'action pour les partenariats à l'étranger et au Canada. Ce genre d'évolution se fait souvent par étapes et peut entraîner des luttes de pouvoir au Canada, surtout si la base de l'organisation est diversifiée.

Les ONG canadiennes ont des problèmes communs face aux nouveaux rôles en matière de politiques :

- 1) *Légitimité*. Au nom de qui exprimons-nous nos positions ? Pour bien faire ce genre de travail, il faut disposer d'informations et d'analyses de qualité. Les ONG canadiennes devraient être bien outillées à cet égard puisqu'elles entretiennent des liens étroits avec la base, mais ce n'est pas nécessairement le cas des OSC du Sud. Il est plus efficace, de travailler en réseau et avec des coalitions d'OSC tout en restant branché sur les OSC du Sud.
- 2) *Responsabilité*. Puisque la majeure partie des ressources dans ce genre de travail provient du Sud, il existe une possibilité de véritable réciprocité. Toutefois, dans les prises de positions exprimées par les ONG au Canada, il ne faut pas oublier de souligner les contributions du Sud.
- 3) *Financement du travail d'analyse*. Une partie des fonds provient de sources privées; quel sera le rôle de l'ACDI à cet égard ? L'ACDI reconnaîtra-t-elle les réseaux et la compétence des ONG comme ressources précieuses pour son travail d'orientation politique ? Comment se conformer aux exigences de la gestion par résultats sur ce plan ?

### Souplesse, innovation et hardiesse

Les ONG canadiennes se préoccupent des retombées et de la démultiplication de leur action. Pour ce faire, elles doivent s'ouvrir de plus en plus à toutes les sources de savoir, soutenir les intervenants les mieux placés pour maximiser les résultats et être à l'écoute des initiatives locales et mondiales. Les ONG ont une expérience qu'elles peuvent partager en matière de responsabilisation commune, de création de liens durables, de pluralité et d'approches franches et communicatives misant sur la répétition et sachant accepter la critique et le changement. Par exemple, l'organisme Partners in Rural Development, qui était surtout une agence de transfert de ressources, répond de plus en plus aux besoins particuliers de compétences en milieu local ou sert de tampon entre les exigences liées aux fonds gouvernementaux et la nécessité de développer les capacités et les institutions à l'échelon local. Dans les régions de conflit et de rareté des ressources, il a fallu trouver de nouvelles formules pour atténuer les effets des hostilités.

### Les réseaux, pour des relations multidimensionnelles

Plusieurs membres et conférenciers ont mentionné l'importance grandissante des réseaux pour les OSC et les programmes canadiens. Tony Tujan a signalé l'existence des réseaux Sud-Sud-plus-Nord, animés par des intervenants du Sud et centrés sur les besoins du Sud mais avec la participation dynamique du Nord. Alejandro Montero a souligné l'importance des réseaux dans l'écoagriculture pour le renforcement du leadership, la promotion des pratiques de culture écologique et le dynamisme de l'entreprise dans les économies locales « de solidarité » de la région des Andes. Autre exemple : Partners in Rural Development s'est allié à des organismes pour créer un réseau de plus de 50 ONG indiennes. Ce réseau est maintenant solide et bien enraciné dans toutes les localités du pays, ce qui permet le transfert

des capacités et des technologies ainsi que l'élaboration de politiques relatives à l'énergie renouvelable en milieu rural.

#### Financement direct des ONG du Sud par les donateurs gouvernementaux

Parmi les réalités nouvelles, les participants ont soulevé la question du financement direct des ONG du Sud par l'ACDI. Certains se demandent si les ONG du Sud seraient à l'aise comme « organismes d'exécution » dans le cadre d'un programme bilatéral avec l'ACDI. D'autres, soulignant l'intérêt de la diversification, insistent sur le fait que la participation des ONG du Sud aux réseaux et partenariats internationaux constitue une valeur ajoutée non négligeable. Tony Tujan a précisé que les relations d'IBON avec l'ACDI n'ont pas été concluantes compte tenu des critères et des exigences administratives de cette dernière. Il a toutefois ajouté que certaines ONG du Sud seraient très intéressées par un financement direct de la part des gouvernements dans certaines circonstances, surtout lorsqu'elles ont besoin d'un apport substantiel. Il a précisé du même souffle que ce genre de formule ne doit pas supplanter « les liens avec les OSC, essentiels pour obtenir un soutien plus direct et immédiat et des avantages directs qui ne marginalisent personne ». Il reste perplexe devant certains commentaires du gouvernement qui minimisent l'importance de la société civile canadienne : « Le financement direct provenant des gouvernements étrangers favorise beaucoup plus l'embrigadement et la soumission aux intérêts politiques ». Len Good a indiqué que les directions de programmes bilatéraux continueront de privilégier les liens directs avec les OSC du Sud lorsque cette formule « s'avère la plus efficace ». Cependant, tout en étant à l'affût « des moyens les plus efficaces de combler les besoins de développement dans chaque circonstance, [...], nous reconnaissons que les OSC [canadiennes] sont très utiles dans le circuit ».

#### **4. Pour une aide internationale plus efficace (PAIPE) et la « bonne gouvernance »**

« Le processus lié au document PAIPE s'est avéré très précieux et a donné lieu à un grand nombre de commentaires, d'informations et de discussions très utiles. [...] J'ai beaucoup appris au sujet du monde en voie de développement. » Susan Whelan, ministre

« En ce qui concerne les priorités de développement social, l'ACDI a annoncé de nombreux objectifs chiffrés. [...] Ces objectifs sont très importants pour moi, et je crois qu'il n'est pas du tout irréaliste de croire que nous pourrions respecter ces engagements dans le cadre du processus lié au document PAIPE. » Susan Whelan, ministre

« Les consultations liées au document PAIPE [septembre 2001] ont donné lieu à un exercice de démocratie particulièrement édifiant. J'ai été frappée par le ton respectueux de tous les intervenants et par le désir de chacun d'exprimer son point de vue le plus clairement possible et de comprendre ses interlocuteurs. Il est évident que les points de vue du gouvernement et de ses partenaires diffèrent sur plusieurs plans. Mais est-ce si dramatique ? Je crois que c'est justement à la faveur de la tension qui résulte de cette opposition que naît la réflexion. Nous ne pouvons pas éliminer les antagonismes, mais nous pouvons les gérer. » Josée Touchette, vice-présidente de l'ACDI pour la Direction générale du partenariat canadien

Ces déclarations ont été faites en réponse à Gerry Barr et à plusieurs membres, qui réclamaient des commentaires sur les consultations publiques tenues en septembre dernier par la ministre de la Coopération internationale sur le document *Pour une aide internationale plus efficace*. Len Good, président de l'ACDI, a indiqué que l'Agence présenterait probablement la version définitive de son énoncé de politique sur les moyens de rendre l'aide internationale plus efficace au Cabinet l'automne prochain et qu'elle la rendrait publique à la même période. Une

bonne partie des échanges portant sur l'efficacité de l'aide pendant la consultation CCCI-ACDI 2002 concernait la « bonne gouvernance » et la place de la société civile dans les projets d'amélioration de l'efficacité.

### Partenariat, bonne gouvernance et choix des programmes

Tony Tujan a fait remarquer qu'« en s'attardant à l'efficacité de l'aide internationale, on oublie souvent le partenariat, et on a facilement tendance à imposer des normes et des conditions qui nuisent aux partenariats, voire les détruisent ». Sans nier l'importance d'assurer l'efficacité, « le problème se pose [lorsqu'on s'arrête uniquement] à la qualité de l'exécution, à la corruption, aux conditionnalités et aux lacunes administratives en perdant de vue l'intérêt des partenariats et des aspects fondamentaux importants à long terme comme la démocratie, la participation, la responsabilité partagée et la reddition de comptes ».

Len Good a souligné que le discours des grands donateurs institutionnels a changé : « Ils délaissent les principes d'efficacité, auxquels je crois, au profit d'une vision [selon laquelle] l'aide est efficace à condition de dépenser les fonds dans les pays qui peuvent les utiliser, où règne une bonne gouvernance, etc. [...] En soi, c'est bien beau, mais la question se pose alors : que faire avec les autres pays ? Nous [l'ACDI] n'avons pas l'intention de fermer le robinet, mais nous essayons de faire savoir à ces autres pays, en leur montrant la carotte, que nous sommes prêts à [...] investir davantage dans les pays qui cherchent à instaurer la démocratie. Ces pays méritent un lien plus étroit avec le Canada. Ce n'est pas une nouvelle conditionnalité imposée par les bailleurs de fonds. Ce sont les dirigeants d'Afrique qui nous le demandent. »

Le président de l'ACDI a ensuite précisé ce qu'il entend par « l'éventail des pays où nous sommes présents. Il y a trois grandes catégories de pays : les pays à revenu élevé (pays de la BIRD), les pays de l'IDA, où les revenus sont plus faibles et l'État plus fragile, qui n'ont pas de plans nationaux (cadre stratégique de lutte contre la pauvreté – CSLP) et où l'on intervient sur le terrain avec la société civile, et enfin, les pays pauvres de l'IDA qui ont une bonne administration publique et des plans bien conçus, où l'on peut appliquer les principes d'efficacité ». Ce dernier groupe comprend de 10 à 15 pays où l'ACDI appliquera ces stratégies. Mais même ici, « quand on parle de travailler avec le gouvernement, [...] il pense à la société civile. [...] Nous devons travailler aussi bien avec les OSC qu'avec les gouvernements dans ces pays. »

Gerry Barr a insisté sur l'importance de la gouvernance, au-delà du gouvernement. « La gouvernance, c'est l'ensemble des mécanismes par lesquels les citoyens participent à la vie publique. Cela comprend le gouvernement, mais aussi les enceintes où les citoyens dialoguent avec leur gouvernement, les lieux où ils expriment leur désaccord, et l'action des défenseurs des droits et des mouvements sociaux. » Tony Tujan a fait remarquer que « bien des gouvernements considérés comme respectant les principes de la bonne gouvernance fonctionnent en fait selon un mode très exclusif et, par conséquent, il faut dans ces cas un processus continu de concertation et de défense des droits. » D'après lui, « une bonne partie du discours sur la gouvernance ne rend pas justice à ce que pensent les gens de la base. » Un membre du CCCI a demandé si le Canada serait un pays aussi riche « si nous n'avions pas des millions de gens d'un bout à l'autre du pays qui s'associent pour obtenir ce qu'ils veulent [au lieu de] faire uniquement ce que le gouvernement attend d'eux. » Le membre a conclu en ces termes : « Quand on se contente des plans gouvernementaux, on se retrouve dans un cul-de-sac intellectuel. »

Les OSC sont essentielles aux stratégies d'efficacité; ce ne sont pas de simples annexes aux mécanismes officiels de développement. Selon Josée Touchette, « la société

civile fait partie intégrante de la gouvernance, et [les donateurs] devraient tenir compte davantage de cette réalité tout en reconnaissant le rôle des OSC dans la prestation de services sociaux. Il faut trouver le juste équilibre : c'est une question capitale. »

## **5. Défis de la Direction générale du partenariat canadien (DGPC) et relations avec les OSC**

Josée Touchette a énoncé trois grands défis pour la DGPC :

- 1) Puisque le savoir est indispensable à la réalisation du mandat de l'ACDI et puisque la société civile possède un vaste savoir en matière de développement, l'Agence doit miser sur ses relations avec la société civile dans sa recherche d'efficacité.
- 2) Au sein de l'ACDI, il importe de mieux faire valoir la contribution utile que pourraient apporter la DGPC et ses partenaires dans les processus décisionnels de l'Agence.
- 3) Il faut instaurer entre l'ACDI et ses interlocuteurs canadiens un dialogue structuré et informé sur les grandes thématiques, y compris les relations entre l'ACDI et la société civile.

La DGPC animera d'ailleurs sous peu un processus menant à la diffusion d'une nouvelle prise de position sur la coopération entre l'ACDI et la société civile (voir plus loin). Elle se penchera aussi sur les problèmes de gestion et d'efficacité eu égard à une série de règles et méthodes dont la révision s'impose.

### Les OSC et les cadres stratégiques de programme-pays (CSPP) de l'ACDI

À la suite de la publication, en juillet 2001, du document préliminaire de l'ACDI sur l'efficacité de l'aide, de nombreuses OSC canadiennes se sont inquiétées de voir diminuer l'importance accordée aux mécanismes réactifs (programmes ponctuels) dans les modalités annoncées (et maintenant mises en œuvre). Len Good et Josée Touchette ont tenu à rassurer le CCCI :

« Il y a effectivement un débat à l'Agence, mais je peux vous dire sans hésitation que la Direction générale du partenariat canadien plaide vivement en faveur des mécanismes réactifs. Cependant, il faut garder l'esprit ouvert : les programmes réactifs conviennent à certaines situations, les programmes bilatéraux conviennent à d'autres situations, et dans d'autres cas encore, il faut une formule mixte. Nous savons que ce genre de programme sera encore nécessaire, mais il nous reste à déterminer dans quelles circonstances il s'avère le meilleur outil. » Josée Touchette

« La question des programmes ponctuels n'est pas résolue. Pour le moment, c'est le statu quo, mais le statu quo n'est pas parfait. Par exemple, en Bolivie, le gouvernement se plaint d'ignorer ce que les ONG canadiennes font chez lui. Il faut assurer une meilleure cohérence entre les moyens d'intervention utilisés par le Canada. La question est posée, mais ça ne veut pas dire que la réponse est trouvée, en tout cas pas une réponse facile. Dans certains pays, les programmes OSC-OSC sont la seule formule possible. La vraie question est de savoir ce que nous faisons dans les [10 à 15] pays où nous adoptons une approche sectorielle et assurons la coordination des donateurs sans savoir ce que font les ONG. Pour le moment, on s'en accommode, mais le problème est très réel, et il faut tenter de le régler. [...] Nous n'avons pas encore trouvé le moyen technique d'intégrer les ONG canadiennes à cette démarche. » Len Good

Josée Touchette souligne que la DGPC cherche toujours des moyens de participer à l'élaboration des CSPP de l'ACDI, qui sont maintenant censés s'appliquer à tous les

mécanismes de coopération de l'Agence. Les cadres de travail doivent « tenir compte du problème des programmes ponctuels et du partenariat avec la société civile et le secteur privé », compte tenu que « la DGPC doit absolument savoir dans quelle mesure les partenaires peuvent contribuer au développement ».

Après d'autres questions demandant des éclaircissements, Gerry Barr a proposé un résumé en ces termes :

« Je crois avoir compris que l'ACDI adoptera une orientation qui respecte l'autonomie des ONG tout en les intégrant dans son cadre d'intervention générale et tout en prévoyant des solutions et des initiatives pluriannuelles pouvant être mises en œuvre dans tous les pays. Je crois aussi avoir entendu que même dans les interventions bilatérales, on restera ouvert à une approche ponctuelle respectant les valeurs et les choix particuliers que peuvent privilégier les OSC dans leurs propres initiatives et dans leurs partenariats avec les ONG du Sud. Les OSC pourront choisir, dans une optique de complémentarité ou autre, une approche différente des orientations de base éventuellement définies dans les plans nationaux. »

#### Prise de position de l'ACDI sur sa coopération avec la société civile

Josée Touchette a rappelé que la Direction achève un exercice ayant mis à contribution l'Agence au complet dans le but de publier un énoncé « portant sur la collaboration essentielle entre l'ACDI et la société civile et faisant le point sur certaines des tensions qui existent et qui sont importantes dans cette relation dynamique ». Le document traitera des moyens de faire avancer cette relation. Il rendra compte de discussions internes ayant eu lieu au sujet du document PAIPE, sans toutefois donner toutes les réponses. Une version de travail pourrait être soumise aux intéressés du Canada et du Sud à l'automne 2002.

Josée Touchette présente les grands thèmes du document :

- 1) Investir dans l'apprentissage, l'innovation et le partage des connaissances pour renforcer la société civile au Canada et dans le Sud.
- 2) Établir clairement les raisons pour lesquelles l'ACDI appuie la société civile dans le Sud et au Canada.
- 3) Reconnaître que les organisations de la société civile sont des vecteurs importants de l'engagement du public au Canada et font partie intégrante de la bonne gouvernance dans le Sud, sans parler de leur rôle dans la prestation de services sociaux. Il faut trouver le juste équilibre : c'est là une question capitale.
- 4) S'assurer que la DGPC s'inspire des principes d'apprentissage mutuel, d'expérimentation et de développement des capacités dans ses programmes et son dialogue sur les politiques avec la société civile.
- 5) Prendre exemple de l'Initiative du secteur bénévole et obtenir que l'ACDI et ses partenaires collaborent à l'élaboration d'un programme de dialogue structuré comportant des paramètres clairs. Par exemple, pour favoriser des relations saines, ces discussions ne devraient pas se dérouler en même temps que les pourparlers sur le financement.

#### **6. Accentuation de l'engagement du public**

Les membres ont fait valoir à plusieurs reprises, auprès de l'ACDI, l'importance cruciale, pour les OSC canadiennes comme pour l'Agence, de faire participer les Canadiens et Canadiennes à la coopération au développement en tant que citoyens du monde. Gerry Barr a

demandé à l'ACDI de faire preuve d'initiative par divers moyens manifestant une intention claire :

- adoption d'un cadre opérationnel complet d'accélération des mesures de mobilisation du public;
- affectation de nouvelles ressources humaines et financières;
- instauration de mécanismes clairs de responsabilisation de la haute direction à la grandeur de l'Agence ayant trait à la stratégie d'engagement du public de l'ACDI.

Dans son allocution, la ministre Whelan a insisté sur l'engagement du public, ajoutant plus tard que « l'engagement du public peut prendre plusieurs formes. Je ne me suis pas encore penchée sur la forme qu'il prendra [pour l'ACDI] ». La ministre et Josée Touchette suivront de près les résultats de l'atelier parallèle sur l'engagement du public, dans le cadre de la consultation (voir l'annexe A), pour approfondir ces questions.

Josée Touchette a précisé que l'engagement du public « est indéniablement une question importante pour l'ACDI et ses partenaires ».

Len Good s'est dit un peu insatisfait de la mise en œuvre de la stratégie actuelle d'engagement du public, indiquant qu'il y aurait lieu de faire le point sur les progrès et d'apporter des changements au cours de l'an prochain; le processus ne fait que commencer. Il a convenu avec les intervenants des ONG que l'engagement du public, c'est beaucoup plus qu'une simple question de communications : « C'est un continuum qui va du développement des capacités à l'information, et il faut une approche complète. » Plusieurs membres ont insisté sur l'importance de développer les capacités à la grandeur du pays pour l'exécution des programmes, étant donné que les compressions importantes du passé ont considérablement réduit cette capacité.

## **7. Conclusion**

Pour conclure, Len Good, président de l'ACDI, a dit avoir apprécié la franchise des échanges. Un peu avant, il avait précisé qu'il trouvait que notre sens du dialogue s'améliorait, même si le milieu est un peu sur la défensive. Pour sa part, il continue d'en apprendre sur les ONG canadiennes en tant que collectivité et sur leurs relations avec l'Agence. Sans affirmer que « rien ne changera », il a assuré les ONG que « les choses qui nous tiennent à cœur resteront là ». « Le monde change, et nous devons aussi évoluer, mais nous continuerons de cultiver notre relation et de nous parler. »

Dans son mot de la fin, Gerry Barr a aussi manifesté son appréciation de la vive participation des membres et des représentants de l'ACDI, ce qui s'est traduit par de riches échanges au cours des deux journées. Il a résumé sa perception des changements observés dans la position de l'ACDI au sujet des programmes ponctuels dans les stratégies visant l'amélioration de l'efficacité de l'aide. Il a souligné avec satisfaction l'intérêt renouvelé de l'ACDI pour l'engagement du public, rappelant toutefois que le processus semble encore à l'état presque embryonnaire. Il s'est montré satisfait de l'importance accrue accordée par l'ACDI à l'élaboration des politiques et au dialogue sur les orientations. L'ACDI est plus ouverte aux discussions de fond avec les ONG. Le point de vue des ONG sur les modalités d'intervention ne semble pas poser de problème, mais il n'en va pas de même pour ses positions sur le commerce, ce dernier ayant une incidence énorme sur le développement. Enfin, Gerry Barr a souligné avec plaisir les déclarations sur l'utilité des discussions relatives à l'élaboration des politiques pour entretenir les relations Nord-Sud et Sud-Sud, et le fait que l'étude des questions de fond commence à devenir une activité très importante dans notre domaine. Le CCCI continuera de faire appel à des collègues du Sud dans ces délibérations; la présence de Tony

Tujan et Alejandro Montero à la consultation a d'ailleurs démontré à quel point cette participation peut enrichir le débat.

## **Annexe A**

### **Comptes rendus des ateliers parallèles**

#### **1. Nouveaux rôles dans le développement des capacités** [coordination : Centre canadien d'études et de coopération internationale (CECI)]

Liste de nouveaux rôles possibles énumérés au cours de l'atelier :

- 1) Les OSC pourront intensifier leurs pressions au sujet des orientations politiques, s'ils obtiennent plus d'espace à la participation démocratique, améliorer l'efficacité interne des organisations et élargir leur représentation.
- 2) Le renforcement des capacités de réseautage aux échelons national, régional et international donne plus de poids aux OSC tout en améliorant la synergie et la concertation.
- 3) Il faut resserrer les liens entre le gouvernement et la société civile en vue de développer les capacités d'élaboration de politiques des OSC, de créer des alliances intersectorielles, de mieux définir les ouvertures pour la société civile, de favoriser le dialogue avec le gouvernement et de renforcer la capacité des organisations à être entendues et à manifester leur opposition de façon pacifique.

#### *Recommandations concernant la collaboration avec l'ACDI*

- 1) Aider les initiatives des acteurs locaux et mondiaux en fonction d'une analyse de leurs besoins. Ce qui est capital, c'est d'agir en fonction des besoins. L'approche axée sur les droits consiste à légitimer la participation des membres de la société civile à la définition de ces besoins. C'est la position que doit faire valoir l'ACDI dans ses interactions avec les autres gouvernements.
- 2) Privilégier les mécanismes qui mettent à contribution une « brochette » de partenaires favorisant la diversité, la pluralité et la solidarité entre les OSC dans une perspective Nord-Sud, Sud-Sud et Sud-Nord. Plusieurs personnes ont mentionné le concept Sud-Sud-Nord présenté par Tony Tujan. Les nouveaux mécanismes favorisent-ils ou limitent-ils la diversité des opinions ?
- 3) Le dialogue entre l'ACDI et les ONG favorise le développement des capacités et l'apprentissage lorsqu'il se fonde sur la confiance, l'échange des savoirs et les retombées, par opposition aux rapports administratives et aux résultats à court terme. Il est nécessaire de se doter de nouveaux mécanismes pour partager les savoirs et bâtir des relations à long terme.
- 4) Il faut reconnaître que le changement et le développement demandent du temps. Les modalités d'évaluation doivent en tenir compte.
- 5) Il faut éviter la polarisation entre gouvernement et société civile en ce qui touche au développement des capacités. Le plus efficace consiste à développer les capacités des deux à la fois.
- 6) Il faut parfaire les mécanismes de reddition de comptes pour se concentrer davantage sur les retombées, et trouver des moyens permettant aux partenaires du Sud d'évaluer notre travail.
- 7) L'ACDI doit être ouverte à d'autres moyens de soutenir les nouveaux réseaux et consortiums internationaux et mondiaux.

### *Questions*

- 1) Quel genre de climat est propice à l'épanouissement d'une relation ? Engagement à long terme, confiance et enseignement mutuel.
- 2) Quelle est la nature de cette consultation ? Est-elle authentique ? Exclusive ? Que fait l'ACDI lorsqu'elle entend des points de vue divergents ? Le gouvernement doit-il organiser toutes les consultations qui ont lieu dans le Sud et dans le Nord, et la société civile participer à tous les processus ? Qui choisit les représentants la société civile ?
- 3) Que se passe-t-il quand il y a des points de vue irréconciliables entre les OSC ? Le rôle des OSC du Nord consiste entre autres à aider celles du Sud à trouver un terrain d'entente pour collaborer dans le respect des différences.
- 4) Quelles sont les conséquences lorsque les donateurs financent directement les OSC du Sud ? Qu'advient-il de la « couverture de protection » et de la solidarité ?
- 5) Les relations entre OSC à l'échelle mondiale sont en pleine mutation. Les OSC du Nord ne parlent plus au nom de celles du Sud. Comment les OSC du Nord peuvent-elles conclure de nouvelles alliances avec celles du Sud et faciliter la création d'alliances et de réseaux entre les OSC ? Ces alliances doivent favoriser une saine diversité d'opinions et tenir compte des intéressés qui ne sont pas représentés.

## **2. Santé et développement** [coordination : Société canadienne pour la santé internationale (SCSI)]

### *Recommandations et principes généraux*

- 1) Reconnaître l'importance d'investir dans la santé, dans le contexte de la réduction de la pauvreté.
- 2) Bâtir une relation de confiance entre l'ACDI et les OSC.
- 3) Appuyer l'adoption d'un cadre de politiques tenant compte des approches et programmes intersectoriels.
- 4) Favoriser l'équité, c'est-à-dire distribuer les ressources en matière de santé en privilégiant les plus pauvres. Rechercher les partenariats nécessaires pour atteindre cet objectif et les modalités de fonctionnement avec les partenaires. Reconnaître la capacité et la compétence des partenaires du Sud.
- 5) Le financement traditionnel de la Direction du partenariat est certes important, mais il semble menacé et il devrait être augmenté et complété par les directions chargées des programmes bilatéraux et multilatéraux. Il faut privilégier l'assistance technique animée par les partenaires, comme les actions Sud-Sud.
- 6) Réformer les cadres bilatéraux de programmes-pays pour inclure les partenariats avec les OSC du Canada et des pays partenaires.
- 7) L'ACDI doit adopter des cadres stratégiques qui reconnaissent l'importance des politiques intersectorielles et de la distribution équitable des ressources; ex. : appui au financement de programmes verticaux en partenariat avec les organismes de soins de santé primaires pour renforcer les réseaux de la santé.

### *Approches*

- 1) Utiliser les approches sectorielles, mais il faut plus de recherche sur les retombées. Faire participer la société civile et inclure les acteurs qui fournissent les services de santé.
- 2) Intégrer l'équité et l'approche axée sur les droits dans les programmes.

- 3) Soutenir les OSC dans le développement des capacités des ressources humaines.
- 4) Se concentrer sur les priorités de développement social.
- 5) Reconnaître que les approches intersectorielles sont utiles en santé et en développement.
- 6) Admettre les contraintes et les entraves des processus de CSLP.
- 7) Établir des liens avec le travail des OSC sur le terrain.
- 8) Faire participer les OSC à l'élaboration des stratégies de pays de l'ACDI (pas seulement la Direction générale du partenariat de l'ACDI).

#### *Outils*

- 1) Élaborer des outils pour intégrer les principes d'équité et l'approche axée sur les droits aux programmes de l'ACDI et améliorer les modalités de négociation et de reddition de comptes au sujet de cette intégration.
- 2) L'ACDI doit plaider pour un mécanisme mondial de reddition de comptes pour les engagements internationaux.
- 3) Se doter d'une stratégie ou d'un cadre rationnels pour permettre à la société civile de fournir un appui à long terme.
- 4) L'ACDI devrait reconnaître les outils qui ont été mis au point pour rendre compte de la capacité collective des partenaires du Sud.
- 5) Il faut créer des outils pour reconnaître les approches intersectorielles.

#### *Mécanismes de financement*

- 1) L'ACDI doit soutenir les programmes verticaux dans le cadre du renforcement des réseaux de santé et des organismes de soins de santé primaire.
- 2) Il est nécessaire de trouver une formule de financement pluriannuelle permanente pour les partenariats à long terme avec la société civile.
- 3) Une souplesse s'impose dans le financement de l'expertise technique canadienne (mécanismes bilatéraux et de partenariat).
- 4) Il faut accorder soutien et priorité aux programmes animés par les partenaires du Sud.

### **3. Intensification des efforts d'engagement du public** [coordination : Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI)]

#### *Recommandations à l'ACDI*

- 1) Les OSC, petites ou grandes, qui animent en permanence des programmes d'engagement du public ont besoin d'un financement pluriannuel. Le problème ne concerne pas la taille de l'organisme ni l'ampleur du programme; il s'agit plutôt de constance. On reconnaît toutefois que le financement ponctuel est encore utile, surtout lorsqu'il s'agit de fonds de démarrage pour des projets de recherche ou des idées nouvelles. Il n'est pas question ici de se limiter à une seule formule de financement. Il conviendrait de prévoir diverses formules pour des ONG de tailles différentes, mais l'accès à un financement pluriannuel est essentiel.
- 2) Il faut absolument améliorer et systématiser la mesure des retombées. Cependant, puisque l'engagement du public est par définition une entreprise qualitative de longue haleine, l'évaluation des retombées est très difficile, et il est impossible de tout mesurer. Il faut se pencher sur les liens entre l'évaluation des retombées, les présentations des résultats d'évaluation et l'approfondissement des connaissances concernant l'engagement du public parmi les OSC et à l'ACDI.
- 3) Il faut reconnaître que l'engagement du public fait partie intégrante de la coopération pour le développement. L'ACDI doit se pencher sérieusement sur l'interfécondation des organismes en cette matière. Cet aspect doit faire partie intégrante des programmes de l'ACDI et ne pas être l'affaire uniquement de la Direction des communications et de la Direction du partenariat. Pour ce faire, on pourrait entre autres nommer des champions à l'ACDI qui ont de l'expérience en engagement du public mais qui travaillent actuellement dans d'autres secteurs de l'Agence.
- 4) L'appui à l'engagement du public suppose un appui à la réflexion critique et aux travaux qui conduisent à l'action.
- 5) Le terme d'« engagement du public » est assez vague. Cela peut constituer une force, mais il faut aussi faire preuve de plus de dynamisme et développer une synergie. Un des moyens pourrait consister à établir de meilleurs mécanismes de recherche, à faire connaître les résultats de ces études et à diffuser les pratiques optimales.
- 6) L'engagement du public peut avoir plusieurs visages. Il faut proposer à la population différentes formes d'action pour que chacun puisse choisir celle qui correspond à ses besoins et à ses intérêts.

### **4. Interventions d'urgence** [coordination : Policy Action Group on Emergency Response (PAGER)]

#### *Sommaire des exposés*

Marv Frey (Banque de céréales vivrières du Canada) a fait un bref exposé sur les nouvelles réalités des situations d'urgence et sur l'évolution des réactions. Les nouvelles réponses comprennent la protection civile, les approches axées sur les droits, la défense des droits de la personne, l'égalité des sexes et la bonne gouvernance.

Norm Macdonnell (ACDI-AHI) a présenté le point de vue de l'AHI de l'ACDI. Il a fait état des difficultés qu'éprouvent les OSC qui veulent faire preuve d'impartialité. Il a aussi souligné l'absence d'approches participatives dans les interventions d'urgence. Les organismes multilatéraux s'efforcent actuellement d'améliorer la reddition de comptes et l'efficacité des

programmes; environ 3 p. 100 des fonds de l'AHI de l'ACDI sont consacrés à la protection civile.

Megan Rock (Croix-Rouge canadienne) a donné un aperçu du projet Sphère, lancé après la crise du Rwanda au milieu des années 90 afin d'améliorer les programmes d'urgence. Le projet comporte une Charte des droits fondée sur le droit humanitaire international qui préconise une approche axée sur les droits dans les interventions d'urgence.

#### *Recommandations à l'ACDI et aux ONG canadiennes*

- 1) Continuer de trouver des moyens d'accentuer la participation des OSC du Sud dans les interventions d'urgence (sans négliger le fait que dans certaines situations, les OSC locales ne peuvent pas être neutres).
- 2) Les OSC canadiennes et l'ACDI doivent résister à la tentation de présenter au public canadien des images et des messages simplistes qui ne sont pas conformes à la réalité.
- 3) L'ACDI doit accroître son aide aux OSC pour les programmes d'intervention d'urgence.
- 4) L'ACDI doit améliorer la coordination entre ses différents services, surtout durant la transition entre la phase d'urgence et la phase de relèvement.
- 5) L'ACDI doit aider les ONG canadiennes à mieux collaborer avec des groupes multilatéraux de coordination comme le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) de l'ONU.

### Liste des participants par organisation

Organisation	Nom	Prénom
ACDI	Horba	Andrea
ACDI – Direction de la coopération institutionnelle	Francoeur	Claude
ACDI – Direction générale de l’Afrique et du Moyen-Orient	Colquhoun	Marcia
ACDI – Direction générale de l’Afrique et du Moyen-Orient, Programme de l’Afrique australe	Dava	Gabriel
ACDI – Direction générale de l’Asie	Kato	Shoko
ACDI – Direction générale de l’examen du rendement, Direction de l’évaluation	Beaulieu	Remy
ACDI – Direction générale des Amériques	Gagné	Darky
ACDI – Direction générale des communications	Shaw	George
ACDI – Direction générale des communications	Turcotte	Paul
ACDI – Direction générale des communications	Wasilewski	Ania
ACDI – Direction générale des communications, Communications ministérielles	Grenier	Marise
ACDI – Direction générale des politiques, Direction de l’analyse et de l’élaboration des politiques	Saraswati	Jeea
ACDI – Direction générale des programmes multilatéraux, Aide humanitaire internationale	Macdonnell	Norm
ACDI – Direction générale du partenariat (conférencière)	Touchette	Josée
ACDI – Ministre de la Coopération internationale	Whelan	Susan
ACDI – Partenariat, Direction des ONG	Beggs	John
ACDI – Partenariat, Direction de la coopération institutionnelle	Belzile	Anne-Sophie
ACDI – Partenariat, Direction des ONG	Burzynski	Ray
ACDI – Partenariat, Direction des ONG	Cook	Norman
ACDI – Partenariat, Direction des ONG	Gagné	Francine
ACDI – Partenariat, Direction des ONG	Drouin	Marie-Andrée
ACDI – Partenariat, Direction des ONG	Trépanier	Claire
ACDI – Partenariat, Direction des ONG	St-Cyr	Pierre
ACDI – Partenariat, Direction des politiques, de la planification stratégique et des opérations	Derouin	Bob
ACDI – Partenariat, Direction des politiques, de la planification stratégique et des opérations	Gagnon	Marie-Claude
ACDI – Partenariat, Direction des politiques, de la planification stratégique et des opérations	Gosselin	André
ACDI – Partenariat, Direction des politiques, de la planification stratégique et des opérations	Pak	Ok-kyung
ACDI – Partenariat, Direction des politiques, de la planification stratégique et des opérations (conférencier)	Saxby	John
ACDI – Partenariat, Direction des politiques, de la planification stratégique et des opérations	Bennett	Richard
ACDI – Partenariat, Mécanisme de projet ONG	Beninger	Jane
ACDI – Partenariat, Mécanisme de projet ONG	Marchand	Blaine
ACDI – Partenariat, Programme des organisations associatives et spécialisées	Mailhot	Françoise
ACDI – Président	Good	Len
Action Canada pour la population et le développement	Fillion	Johanne

Organisation	Nom	Prénom
Action Canada pour la population et le développement (conférencière)	Woods	Zonny
Agence de développement et de secours adventiste Canada	Lofton-Brook	Oliver
Aide à l'enfance Canada	Peffer	Justin
Association canadienne de santé publique (conférencière)	Hilson	Margaret
Association canadienne pour les Nations Unies	Mason	Steve
Association des infirmières et infirmiers du Canada	Webber	June
Association des infirmières et infirmiers du Canada (conférencière)	Sabourin	Hélène
Association québécoise des organismes de coopération internationale	Néméh	Francine
Banque de céréales vivrières du Canada (conférencier)	Frey	Marvin
Banque de céréales vivrières du Canada (conférencier)	Clark	Stuart
British Columbia Council for International Cooperation	Wrathall	Denise
Canadian Co-operative Association	Julian	John
Cardinal Léger et ses œuvres	Massé	Jean-Pierre
Cardinal Léger et ses œuvres	Cérat	Gilles
CARE Canada	Paterson	Richard
CARE Canada	Contah	Charles
Carrefour canadien international	Takacs	Karen
Carrefour canadien international	Pelletier	Danny
CCCI	Vézina	Joanne
CCCI	Issaka	Margaret Mary
CCCI	Ostling	Kristen
CCCI	Moreno	Esperanza
CCCI	Simpson	Ann
CCCI	Desjardins	Maria
CCCI	Munn-Venn	Karri
CCCI	Tomlinson	Brian
CCCI	Sreenivasan	Gauri
CCCI	Joncas	France
CCCI	Lacroix	Denise
CCCI	O'Neill	Mary
CCCI (conférencier)	Barr	Gerry
CCCI (conférencière)	Dale	Jacquie
Centre canadien d'études et de coopération internationale	Chaurette	Michel
Centre canadien d'études et de coopération internationale	Sanchez	Julia
Centre canadien d'études et de coopération internationale (conférencière)	Lagacé	Hélène
CET-SUR (Chili) (conférencier)	Montero	Alejandro
Christian Reformed World Relief Committee	Van Geest	Matt
Coady Institute	Gladkikh	Olga
Congrès du travail du Canada	Nitoslawska	Anna
Conseil manitobain pour la coopération internationale	Hamilton	Janice
Conseil ontarien pour la coopération internationale	Brown	Tracy
Conseil ontarien pour la coopération internationale	Rainville	Karine
Counterpart Canada	Dickson	Jennifer

Organisation	Nom	Prénom
Counterpart Canada	Bruce	Geoffrey
Croix-Rouge canadienne (conférencière)	Rock	Megan
CUSO	Anatol	Keith
CUSO	Whelan	Michelle
CUSO	Cockburn	Don
Développement et paix	Letendre	Robert
Développement et paix (conférencier)	Brunelli	Gilio
Entraide universitaire mondiale du Canada	Dolgin	Marc
Entraide universitaire mondiale du Canada	Levine	Barbara
Fondation Aga Khan Canada	Eaton	Chris
Fondation Aga Khan Canada	Ladhani	Nazeer
Fonds chrétien de l'enfant - Canada	Katich	Marlene
Fonds chrétien de l'enfant - Canada	Greenwood	Allan
Horizons d'amitié	Rebolledo	Patricia
Horizons d'amitié	Murdock	Susan
Horizons d'amitié	Bragança	Ruth
IBON (Philippines) (conférencier)	Tujan	Tony
Inter Pares	Morbica	Rita
Inter Pares	Kane	Molly
International Development and Relief Foundation	Bhabha	Mohamed
Jeunesse Canada Monde	Pearce	Matthew
Jeunesse Canada Monde (rapporteur)	Proudfoot	Jennifer
Menonite Central Committee Canada	Foxall	Justine
Oxfam-Québec	Véronneau	Pierre
Pacific Peoples' Partnership	Parikh	Rita
Partenaires en développement rural	Kerr	Judy
Partenaires en développement rural (conférencier)	Breuer	Tony
Philippine Development Assistance Program	Forbes	Peachy
Philippine Development Assistance Program	Flores	Clarissa
Primate's World Relief and Development Fund	Ignatieff	Andrew
Résultats Canada	Salmon	Blaise
Saskatchewan Council for International Cooperation	Winslow	Clay
Service d'assistance canadien aux organismes	Bonnell	Clare
Société asiatique des partenaires – Canada	Harmston	Richard
Société canadienne pour la santé internationale	Jones	Laurie
Société canadienne pour la santé internationale	Slaweki	Eva
Société canadienne pour la santé internationale (conférencière)	Hatcher-Roberts	Janet
Société canadienne pour la santé internationale (conférencière)	Kagis	Maija
Société canadienne pour la santé internationale (conférencière)	Schatz	Paulette
Société canadienne pour nourrir les enfants	O'Brien	Kevin
Société de partage (SOPAR)	Lalonde	Jennifer
Société de partage (SOPAR)	St-Michel	Sonia
Street Kids International	McCarney	Rosemary
Terre sans Frontières	Gonneville	Robert

<b>Organisation</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
Transfair Canada	Thomson	Bob
UNICEF Canada	Wolff	Lisa
USC Canada	Cross	Ron
Vision mondiale Canada	Vandergrift	Kathy
Vision mondiale Canada	Postma	Will
Vision mondiale Canada	Tripp	Linda
VSO Canada	Stuart	Mary
VSO Canada	Hogan	Barbara
WaterCan	Yap	George
YMCA du Canada	Campbell	Sherry